

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA CREUSE
DIRECTION DES COLLECTIVITES ET DE LA REGLEMENTATION
Bureau des Procédures Environnementales

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

concernant

Une demande de permis de construire déposée par
BOURGANEUF SOLAIRE SARL, pour une
centrale photovoltaïque au sol et de ses annexes sur
une parcelle « La Grande Ribière », commune de
Bourgnançon

ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT

La demande de permis de construire pour la construction d'une
Centrale photovoltaïque au sol et de ses annexes, déposée par
BOURGANEUF SOLAIRE SARL, sur le territoire de la commune de
BOURGANEUF

En exécution de l'arrêté de Madame la Préfète de la Creuse en date du 11 octobre 2021

Je, soussigné, M. Alain BOYRON, Commissaire enquêteur

ai ouvert, ce jour le présent registre, contenant 19 feuillets, pour recevoir les observations du public pendant une durée de _____, du Mardi 02 Novembre au Vendredi 10 Decem.

les Mardi 02/11/2021 de 09 heures 30 à 12 heures 30

Mercredi 10/11/2021 de 14 heures 00 à 17 heures 00

Mercredi 17/11/2021 de 09 heures 30 à 12 heures 30

Vendredi 26/11/2021 de 14 heures 00 à 17 heures 00

Vendredi 03/12/2021 de 14 heures 00 à 17 heures 00

A BOURGANEUF le 02/11/2021

Le Commissaire Enquêteur
Alain BOYRON

Première journée :

Le Mardi 02/11/2021 de 09 heures 30 à 12 heures 30

1 - Observations de M. Aucune personne ne s'est présentée pendant
la permanence et aucun courrier n'a été enregistré.

à 12H30

Le Commissaire Enquêteur

Alain BOYRON

Permanence du Mercredi 10 Novembre 2021, de 14H00 à 17H00

Aucune personne ne s'est présentée pendant la permanence
et aucun courrier n'a été enregistré.

Le Commissaire Enquêteur

Alain BOYRON

Permanence du Mercredi 17 Novembre 2021, de 9H30 à 12H30
Aucune personne ne s'est présentée pendant la permanence,
et aucun courrier n'a été enregistré.

Le Commissaire Enquêteur

Alain BOYRON

Permanence du Vendredi 26 Novembre 2021, de 14H00 à 17H00

Les questions:

1) Quel intérêt économique pour la commune?
(Parmi les citoyens)

2) Quel coût global? (pour info)

3) Quelle rentabilité attendue par le prestataire?

Les remarques:

Prévoir une installation par tranche
pour tester efficacité et rentabilité!
(cela permettrait aussi des zones de passage
pour les animaux sauvages).

M. FLEXTOUX Michel
Bourganais.

(1) Un courrier de Philippe et Monique ROUDIER 20 Salettes
23 nov. FAUX MAZUNAS. (1 page)

Le Commissaire Enquêteur

Alain BOYRON

Permanence du Vendredi 03 Décembre 2021 de 14H00 à 17H00

(2) Un courrier enregistré de PACAUD Stéphanie et Cyril ROUDIER (4 pages)

(3) Extrait du Conseil Municipal de FAUX MAZUNAS (1 page)

no 2
TIXER Guillaume demeurant sur la Commune de Fontboucher est exploitant
agricole sur la Commune de Bourganais et Fontboucher déclare un
avis défavorable au projet de la Centrale photovoltaïque au sol
pour les différentes raisons:

- Diminution de la surface agricole (impact économique pour les
exploitants utilisant les parcelles concernées)

13/11

- Activité agricole si elle y a, très limitée.
- Risque élevé de pollution, si pâturage des moutons pour les captages d'eau potable.
- Une partie du projet sur le périmètre des captages d'eau potable.
- Pollution visuelle des communes à proximité.
- La Partie 4 du projet très visible du centre Bourg de Bouganneuf.

Le Commissaire Enquêteur 12.2021

Alain BOYRON

[Signature]

Permanence du Vendredi 10 Décembre 2021 de 14h00 à 17h00

(104) Un courrier enregistré de Thierry ROUDIER et Sophie PAULIAT (1 page)

Je salue Monsieur Gerard CHAPEL.

Soutenez que le chemin public qui traverse la zone des panneaux soit conservé avec qui il est très emprunté par les marcheurs du club de randonnée et de la marche nordique.

(105) Un courrier enregistré de CAEL ROUDIER (Lyvil, Philippe et Thierry) 1 page

Fait et clos, le Vendredi 10 Décembre 2021 à 17h00

Le Commissaire Enquêteur
Alain BOYRON

[Signature]

Le Vendredi 10 Décembre 2011 à 17 heures 00

Le délai d'enquête étant expiré,

Je, soussigné, Alain BOYRON, Commissaire Enquêteur déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 38 jours consécutifs

du 02/11/2021 au 10/12/2021

Les observations ont été consignées au registre par 03 personnes

(pages n^{os} 4 à 5)

En outre, j'ai reçu 4 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du 26/11/2021 de M. Philippe et Monique
ROUDIER

2. - Lettre en date du 03/12/2021 de M. Cyril et Stéphanie
ROUDIER

3. - Lettre en date du 03/12/2021 de M. Conseil Municipal de
FRUX-MAZUARDS

4. - Lettre en date du 10/12/2021 de M. Thierry ROUDIER et
Sophie PAULIAT

201


Le présent registre ainsi que les NEUF pièces qui y sont
annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, le Mardi 29/12/2021
à M.^{me} La Préfète de La CREUSE

(voir mention de clôture en page 16)

Le Commissaire Enquêteur
Alain BOYRON

